

L'investissement locatif



VOUS SOUHAITEZ RÉALISER UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET LUI DONNER DU SENS ?

En nous confiant la mise en location et en gestion du bien, vous donner la possibilité de loger des personnes à faibles ressources.

Nous pouvons vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet patrimonial :

- › Identification de la localisation et de la typologie du bien ;
- › Recherche des opportunités immobilières en fonction de vos critères et des besoins d'Habitat et Humanisme ;
- › Visite des biens sélectionnés ;
- › Pour rénover votre logement, sans conditions de revenus, vous pouvez bénéficier de subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et être accompagné via FRANCE RENOV'.
- › Aide à la prise de décision ;
- › Recherche du locataire et mise en place de l'accompagnement social ;
- › Mise en place d'une gestion locative adaptée.

Une fois le bien mis en gestion auprès d'un organisme agréé, vous bénéficierez d'une **totale tranquillité de gestion** et, sous réserve d'un conventionnement ANAH et d'une diminution de loyer, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 65 % du loyer annuel et d'une prime d'intermédiation allant jusqu'à 3000 € par logement.

